



Annecy, le 12 juin 2025
N° 1159/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/DMDA/NP

NOTE

OBJET : Commémoration de l'Appel du général DE GAULLE.
Cérémonie départementale. Mercredi 18 juin 2025. Plateau des GLIERES.

ANNEXES : I. Déroulement de la cérémonie
II. Modalités pratiques
III. Plan

A l'occasion du 85^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, prononcé par le général DE GAULLE, la cérémonie départementale aura lieu le mercredi 18 juin 2025 à 10h00, sur le plateau des GLIERES, sous la présidence de MME Emmanuelle DUBEE, préfète de Haute-Savoie.

La présente note fixe les modalités de cette cérémonie.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation militaire départementale
de Haute-Savoie

ANNEXE I

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Horaires	Déroulement	Commandement	Fanfare	Responsables / acteurs Observations
Avant 09h30	Installation de la sonorisation Installation des gerbes Marquage			Mairie de FILLIERE Maître de cérémonie (MC) DMD
09h35	Calage protocole			DMDA + MC + Chef piquet + chef Fanfare + coordinateur porte-drapeaux (Au pupitre).
09h40	Mise en place du SNU et des dispositifs jeunes Mise en place des porte-drapeaux			ADC SIMOND ONACVG
09h45	Mise en place du piquet d'honneur du 27 ^e BCA, de la Fanfare du 27 ^e BCA Mise en place des lecteurs et porteurs de gerbes Mise en place des présidents d'association			ADC SIMOND DSDEN/ SNU / MC ONACVG
09h45	Mise en place du rang protocolaire			BRCE PREF 74
09h55	Présentation de la cérémonie			MC
10h00	Arrivée de la préfète, accompagnée des autorités. Intégration dans le rang protocolaire	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Sonnerie	<i>Annonce de phase par MC</i> Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA DMDA - BRCE PREF 74 Chef piquet 27 ^e BCA Chef piquet 27 ^e BCA

Horaires	Déroulement	Commandement	Fanfare	Responsables / acteurs Observations
10h02	<p>Lectures</p> <p>Appel du GAL DE GAULLE</p> <p>♪Chant des Partisans</p> <p>Message de l'association des GLIERES</p> <p>♪Chant des Glières</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Repos</p> <p>Garde à vous</p> <p>Repos</p>	<p>Sonnerie</p> <p>Chant des Partisans</p> <p>Sonnerie</p> <p>Chant des Glières</p>	<p>Annonce de phase par MC</p> <p>Lecture par 2 stagiaires DMD</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>M. de MENTHON</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p>
10h20	<p>Lecture du message gouvernemental</p> <p>♪<i>Highland Cathedral</i></p>	<p>Garde à vous</p> <p>Ouvrez le ban</p> <p>Fermez le ban</p> <p>Repos</p>	<p>Sonnerie</p> <p>Sonnerie</p> <p>Sonnerie</p> <p><i>Highland Cathedral</i></p>	<p><i>Annonce de phase par MC</i></p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Lecture par la préfète</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p>
10h28	<p>Dépôts de gerbe</p> <p>Minute de silence</p> <p>♪<i>Marseillaise</i></p>	<p>Garde à vous</p> <p>Présentez armes</p> <p>Aux Morts</p> <p>Reposez armes</p> <p>Repos</p>	<p>Sonnerie</p> <p>Sonnerie</p> <p><i>Marseillaise</i></p>	<p><i>Annonce de phase par MC</i></p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Dépôt par les autorités</p> <p>Dans l'ordre :</p> <p>Associations de mémoire</p> <p>Mairies</p> <p>FILLIERE-GLIERES VDB-</p> <p>LA BALME-THONES</p> <p>Conseil départemental</p> <p>Conseil régional</p> <p>Parlementaires</p> <p>Préfète</p> <p><i>Présentation gerbes : cf. anx2-4.</i></p> <p>Chef de piquet 27^e BCA (Lorsque la préfète a rejoint le rang protocolaire)</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA</p>

Horaires	Déroulement	Commandement	Fanfare	Responsables / acteurs Observations
10h40	Salut des autorités aux drapeaux et présidents d'associations		Les Allobroges	<p>Annonce de phase par MC</p> <p>Les autorités du rang protocolaire vont saluer les porte-drapeaux puis les présidents d'associations.</p> <p>Guidage par ONACVG.</p>
10h50	Salut au piquet d'honneur par le DMD accompagné de la préfète	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Reposez armes Repos</p>	Pas de sonnerie	<p>DMDA</p> <p>Chef piquet 27e BCA Chef piquet 27e BCA</p> <p>Chef piquet 27e BCA Chef piquet 27e BCA</p>
	Fin de la cérémonie		Annonce sono	MC

ANNEXE II

MODALITÉS PRATIQUES

1. COORDINATION

- Cérémonial militaire et dispositif général : LCL ROUGELOT, DMDA 74.
- Maître de cérémonie : MME Aurélie SALLENT, chef protocole municipalité d'ANNECY.
- Accueil des autorités : BRCE PREF 74.
- Accueil des unités, SNU et scolaires : ADC SIMOND, CC1 CONTET, DMD74
- Accueil des associations et emblèmes : ONAC VG 74.
- Coordination des porte-drapeaux : M. Eric MISSILLIER.

2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur à 0/1/8 du 27^e BCA. Le chef de piquet sera le commandant des troupes.

3. SONNERIES-MUSIQUES-CHANTS

- Les sonneries réglementaires et musiques seront interprétées par la Fanfare du 27^e BCA.

4. PARTICIPATION SCOLAIRE-JEUNESSE

- Stage cohésion SNU COMBLOUX : (100 stagiaires + 15 cadres). **Désigner 2 porteurs de gerbe.**
- Stage de seconde du 27^e BCA (20).
- Stage de seconde de la DMD 74 : 2. **2 lecteurs de l'Appel.**
- Lycée agricole ISETA-ECA CHAVANOD : 4. **Désigner 2 porteurs de gerbe.**
- Ecole primaire de CERCIER : 16. **Désigner 2 porteurs de gerbe.**
- Collège ANTHONIOZ DE GAULLE, CLUSES : **porte-drapeaux EJP.**

Les lecteurs et porteurs de gerbe prendront contact avec le maître de cérémonie dès leur arrivée sur site (au niveau du pupitre).

5. SOUTIEN

Les services de la municipalité de FILLIERE assureront :

- le nettoyage de la place,
 - la mise en place de barrières de sécurité,
 - la mise en place du dispositif de sonorisation et du pupitre,
 - la mise en place du barnum pour le vin d'honneur,
 - la mise à disposition de bouteilles d'eau en cas de besoin.
-
- le regroupement, la mise en place et la présentation des gerbes de fleurs seront organisés par le maître de cérémonie.

6. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

7. **VIN D'HONNEUR**

La municipalité de FILLIERE offrira un vin d'honneur à l'ensemble des participants, à l'issue de la cérémonie, sous le barnum en aval du site de la cérémonie, face à la maison du Plateau.

8. **SÉCURITÉ**

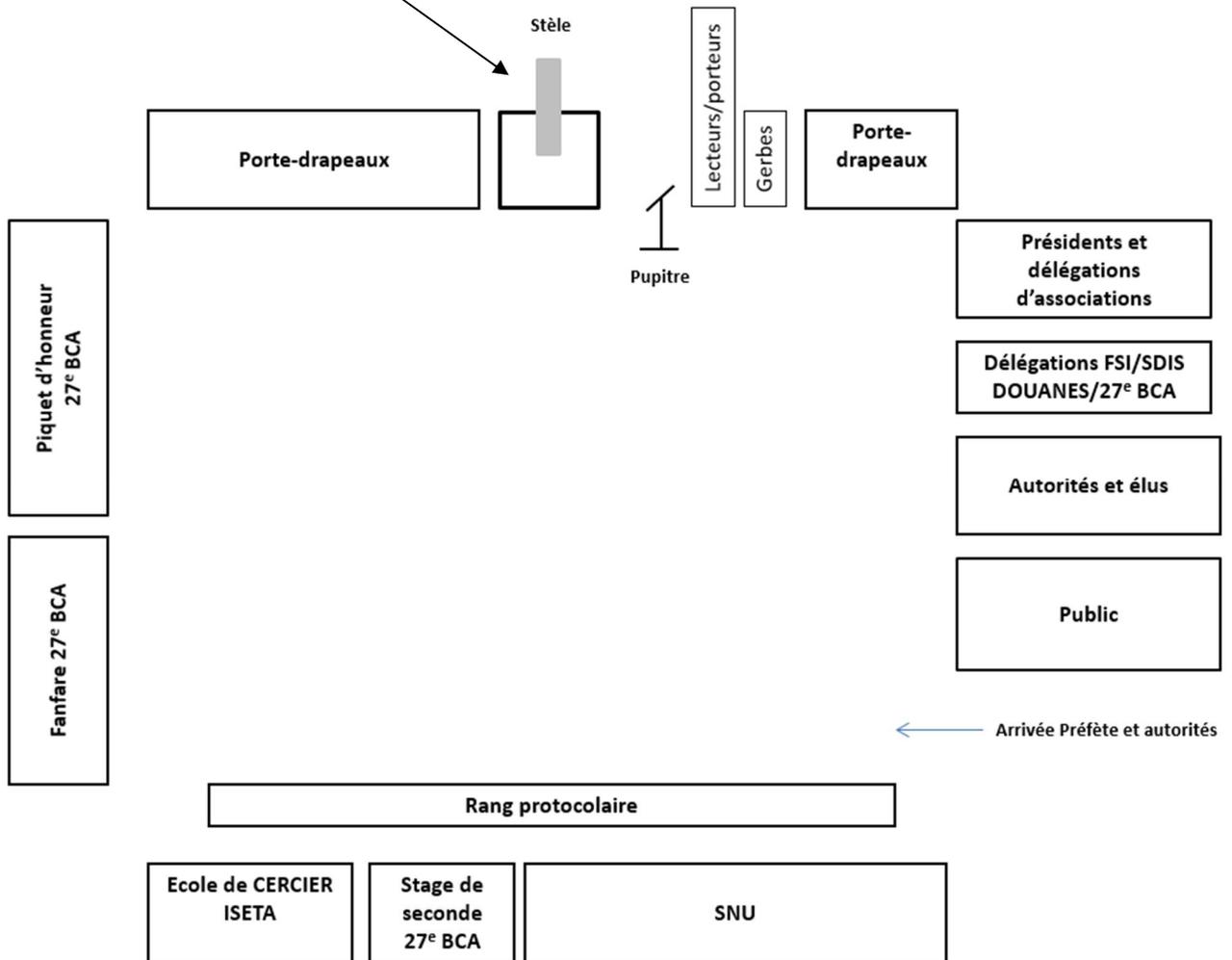
Le site de la cérémonie sera sécurisé par le GGD74 et la PM de la CCVT.
Le soutien sanitaire sera assuré par un équipage VSAV du SDIS.

ANNEXE III

PLAN

Cérémonie du 18 juin 2025 - dispositif

Plateau des GLIERES



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES:

- Madame la Préfète de Haute-Savoie
- Monsieur le maire de FILLIERE
- Monsieur le maire d'ANNECY
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74

- 27^e Bataillon de chasseurs alpins
- Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Annecy

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le président du conseil départemental de Haute-Savoie
- Messieurs les maires de LA BALME de THUY, THONES, GLIERES-VAL-DE-BORNE

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie